



## Un simple communiqué

Selon les responsables de l'ONF : « Il n'y avait pas eu de réformes dans les unités concernées »

Depuis la mi-août, malgré nos nombreuses tentatives, nous n'avons pas réussi à joindre la Direction de l'ONF à Paris. Ni sur les lignes fixes ni sur les portables dont les numéros ont été donnés par le secrétariat. Malgré les messages, ni la DRH ni le service communication n'ont rappelé. Précisant seulement que « tout avait été dit à l'AFP, reprenez le communiqué ».

Un communiqué dans lequel la directrice des ressources humaines, Anne-Marie Boulengier, assure que dans les deux derniers cas de suicide, « les unités territoriales dont les victimes dépendaient n'avaient pas été affectées par des réformes. Il n'y avait pas eu de fusion ou de modification du secteur forestier dont ils étaient responsables. En tant qu'employeur, notre responsabilité, c'est d'identifier la part des causes qui reviennent au travail », a-t-elle poursuivi, précisant que « des enquêtes seront menées par les Comités hygiène et sécurité, où les organisations syndicales sont majoritaires ».

« La tête sous l'eau »

« La CGT fait fausse route », dénonce aussi un agent patrimonial landais, sous couvert d'anonymat, « le monde du travail dans son ensemble a dû s'adapter à la modernité », poursuit ce forestier, soulignant la « fragilité » psychologique de certains disparus.

« Ce n'est pas parce qu'ils sont fragiles qu'on doit leur mettre la tête sous l'eau », rétorque un de ses confrères.

À lire aussi

**Office national des forêts : le suicide au bout du malaise social**

---